



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E52674

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2027

ÉDITÉ LE

07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/08/2004
170 730

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE 302344007

Siret : 302 344 007 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 12 820032

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5965363104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5965363104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ENTREPRISE GARDES ET LAROCHE

24 RUE DU MOULIN PAILLASSON
BP 266
42300 ROANNE

Téléphone : 04 77 72 11 36

Fax : 04 77 71 45 43

Portable :

Site Internet : <http://www.gardes-laroche.com>

E-mail : e.laroche@gardeslaroche.fr

Responsabilité légale :

LAROCHE LUDWIG PRÉSIDENT / PASSEMARD PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/09/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.